

AVIS PUBLIC
DEMANDES DE DÉROGATION MINEURE

La soussignée donne avis public qu'à la séance du conseil municipal qui sera tenue le 19 janvier 2026 à 19 h à la salle Saint-François-Xavier située au 994, rue Principale à Prévost, le conseil municipal statuera sur les demandes de dérogation mineure suivantes :

<p>Numéro : 2025-0072</p> <p>Adresse : 2799, boulevard du Curé-Labelle</p> <p>Lot : 5 705 145 du cadastre du Québec</p> <p>Objet : Autoriser :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Permettre une deuxième enseigne à plat, attachée au bâtiment, alors qu'une seule enseigne attachée est permise par établissement, dans le cas d'un bâtiment occupé par plus d'un établissement ; • Permettre une « enseigne menu » d'une superficie totale de 3,24 m² alors que la superficie maximale permise est de 1,5 m ; • Permettre une « enseigne menu » en cours avant secondaire, alors que la réglementation prévoit l'installation de ce type d'enseigne uniquement en cours latérale et arrière.
<p>Numéro : 2025-0064</p> <p>Adresse : 2602, boulevard du Curé-Labelle</p> <p>Lot : 2 227 619, 2 226 156 et 2 227 393 du cadastre du Québec</p> <p>Objet : Autoriser :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une hauteur de 16 m alors que la hauteur maximale autorisée dans la zone ZC-405 est de 12 m; • Une façade ne comportant pas de retrait de 45 cm si celui-ci fait plus de 12 m de largeur.
<p>Numéro : 2025-0091</p> <p>Adresse : 2602, boulevard du Curé-Labelle</p> <p>Lot : 2 226 156 du cadastre du Québec</p> <p>Objet : Autoriser :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une hauteur de 16,20 m au lieu de 12 m; • L'absence de deux aires de chargement; • Une façade ne comportant pas de retrait de 45 cm si celui-ci fait plus de 12 m de largeur.

Le tout tel que prescrit à la réglementation.



AVIS PUBLIC

Conformément à l'article 145.6 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, RLRQ, c. A-19.1, tout intéressé peut se faire entendre par le conseil relativement à ces demandes de dérogation mineure.

Donné ce 17 décembre 2025.

Me Caroline Dion, notaire, OMA
Greffière

Service des affaires juridiques

2780, boul. du Curé-Labelle
Prévost (Québec) J0R 1T0

450 224-8888, poste 6294
greffe@ville.prevost.qc.ca

ville.prevost.qc.ca